

**Horaire :** 17h30-19h45

**Personnes présentes :**

M Kergoulay : DDEN  
M Esvan : directeur de l'école  
Mme Floch-Roudaut: Adjointe au maire chargée des affaires scolaires  
Mme Joulain : conseillère municipale  
Mme Anchyse : professeur des écoles  
Mme Le Louët : professeur des écoles  
Mme Guéguen : professeur des écoles  
Mme Jaouen : professeur des écoles  
Mme Guillou : professeur des écoles  
Mme Barreteau: professeur des écoles  
Mme Aubaud : professeur des écoles  
M Cam : professeur des écoles  
M Sohier : professeur des écoles  
M Troalen : agent municipal  
Mme Marquet : représentante des parents d'élèves  
Mme Clarus : représentante des parents d'élèves  
Mme Le Compagnon : représentant des parents d'élèves  
Mme Poirier : représentante des parents d'élèves  
M Nedelec : représentant des parents d'élèves  
M Souchay : représentant des parents d'élèves

M Churlaud: représentant des parents d'élèves  
Mme Furic: représentante des parents d'élèves  
Mme Marrec : représentante des parents d'élèves  
Mme Coadic: représentante des parents d'élèves  
M Bethon : représentant des parents d'élèves  
Mme Chermeux : DDEN

**Personnes excusées :**

M Quillien : Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription  
Mme Georges : professeur des écoles  
Mme Garion Alexane : professeur des écoles  
Mme Bouédec : professeur des écoles  
M Sohier : professeur des écoles  
Mme Serée : professeur des écoles  
Mme Coiffard : professeur des écoles  
M Péron : représentant des parents d'élèves  
Mme Laferte : représentante des parents d'élèves

**Personnes absentes :**

**1) Le rôle des parents**

Le directeur a expliqué le rôle des parents sur l'école (cf. mot sur les cahiers de liaison) :

- Chaque parent est acteur du projet scolaire de son enfant. L'enseignant de son enfant est son interlocuteur direct. Pour toutes questions, il est important de demander un rendez-vous.
- Les parents élus participent au conseil d'école et discutent en son sein des problématiques de l'école.

**2) Les Projets et budgets de l'école.**

L'équipe enseignante a présenté au conseil les différents projets de cette année. Le directeur a remercié la municipalité ainsi que l'Association des Parents d'Elèves pour leur investissement.

Présentation des différents budgets : Le directeur a présenté les comptes 2014/2015 de l'association USEP 29 Ecole Marc Bourhis ainsi que la prévision de l'année à venir.

**3) Les effectifs.**

*Tableau : Lecture et commentaires du tableau des effectifs par Mr Esvan.*

Le directeur indique qu'il y aura certainement une légère baisse des effectifs sur l'école à la rentrée prochaine du fait du départ des 44 CM 2 au collège. En raison de cette baisse, l'Inspection pourrait décider d'une fermeture de classe. Il sera important d'ajuster les prévisions d'effectifs et de les communiquer à l'inspection au mois de janvier.

**4) Entretien des locaux et Travaux.**

Le directeur remercie la mairie des travaux entrepris cet été et plus particulièrement ceux qui ont permis :

- de rénover la classe de madame Guéguen.
- la rénovation de la cour de récréation. Les élèves investissent les différents coins de la cour ; ils sont plus calmes en ce début d'année. Les parents élus demandent aux enseignants d'autoriser les élèves de cycle 3 à utiliser la structure de jeux. Cette question sera discutée prochainement en conseil des maîtres. Les arbres seront plantés dès que le taux d'humidité de la terre sera suffisant.
- la connexion des classes à Internet.

Il remercie également la mairie pour l'achat du matériel informatique durant l'été :

→ **achat de 15 unités centrales pour la salle informatique, équipement de deux classes de VPI, renouvellement des deux photocopieurs de l'école.**

La préparation et le travail en classe sont facilités. Le matériel informatique devient un outil intéressant et efficace pour l'enseignement.

Il indique à la municipalité que la navigation sécurisée sur Internet et l'utilisation de la salle informatique ne sont pas encore possibles. Il est important d'intégrer les nouveaux ordinateurs au serveur Quartz de l'école.

La mairie réfléchit à la mise en place d'un plan d'entretien et recherche un intervenant pour la mise en réseau. Le directeur informe la municipalité que la CCA a toutes les compétences pour intervenir dans les écoles.

Il est important de continuer à équiper toutes les classes d'un vidéoprojecteur fixe, câblé et prêt à recevoir un portable et de prévoir un plan de renouvellement du matériel (tous les 5 ans ou annuel)

Le directeur a ensuite réalisé l'état des lieux du parc informatique de l'école et expliqué les difficultés de l'équipe enseignante quant à son utilisation. Il a ensuite expliqué les besoins de l'équipe enseignante dans ce domaine. Il fait part au conseil de la satisfaction des enseignantes de cycle 3 quant à l'usage des nouveaux vidéoprojecteurs interactifs et de la visionneuse numérique lors des temps de classe.

Le directeur indique de plus à la municipalité qu'il est possible cette année d'effectuer des travaux de peinture sur le temps scolaire.

Il souligne enfin la meilleure communication entre les services techniques et l'école.

## 5) règlement intérieur

Le code de bonne conduite a été présenté au conseil. Il intègre les nouvelles règles abordées lors du dernier conseil. Il sera signé par la municipalité puis présenté aux élèves.

## 6) questions diverses

- Les repas des AVS

Le directeur demande que les repas des AVS accompagnant les élèves bénéficiant d'un PPS sur le temps du midi soient pris en charge par la municipalité. La mairie doit statuer sur cette question au prochain conseil ; Mme Floch-Roudaut se dit favorable à un tel aménagement.

- Sécurité sur l'école : PPMS et 1<sup>er</sup> exercice incendie de l'année

Un exercice incendie a eu lieu au premier trimestre. Tout s'est correctement passé.

Un exercice dans le cadre du PPMS a également eu lieu ; il était supervisé par :

- Lieutenant Matthieu Dréan, référent prévision au groupement territorial de Concarneau (SDIS 29)
- Florian Riou, pôle de planification secours et défense, Préfecture du Finistère
- Hélène Cuilhé, conseillère pédagogique départementale EPS, DSDEN 29
- Loïc Calvez, conseiller pédagogique de circonscription, DSDEN 29

Le bilan sera prochainement réalisé et impliquera quelques modifications. Les observateurs ont félicité l'équipe et les enfants ; l'exercice s'étant déroulé comme prévu et dans le calme.

- Fermeture/ouverture de l'école

Des parents demandent que l'école soit fermée à clé. Il serait intéressant, afin de fermer l'école, de munir l'école d'un digicode afin de faciliter les entrées et les sorties des différents professionnels. L'équipe enseignante retravaillera sur cette thématique.

Le directeur souligne les difficultés dues au non renouvellement du contrat d'EVS « aide à la direction ». Il remercie monsieur Nedelec pour son excellent travail sur l'école pendant deux ans.

- Harcèlement

Des interventions autour de cette thématique auront lieu dans toutes les classes de cycle 3 cette année.

- Discussion autour du nouveau PEDT

Cette année, une réflexion aura lieu en commission autour des rythmes scolaires. N'hésitez pas à faire remonter vos remarques à vos représentants.

- Conseil des enfants